Pour le plaisir de jouer.

LES COURS LOISIRS.

FORMATION AMATEUR · SAISON 2026-2027

QUAND
Le soir, 18 h 30 – 21 h 30

PÉRIODE
De septembre à juin, hors vacances scolaires

OÙ
Théâtre de l'Oriflamme, Avignon

NIVEAU
Théâtre et cinéma, tous niveaux

VOS COORDONNÉES

CIVILITÉ ☐ M. ☐ Mme ☐ Autre

NOM _____ PRÉNOM _____

DATE DE NAISSANCE _____ NATIONALITÉ _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

PAYS _____ TÉLÉPHONE _____

MAIL _____

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'ÉCOLE ? _____

VOTRE GROUPE

☐ **Groupe I · Cinéma**
Mardi, 18 h 30 – 21 h 30 · David Rousseau

☐ **Groupe II · Cinéma**
Mercredi, 18 h 30 – 21 h 30 · Myriam Waelkens

☐ **Groupe III · Théâtre**
Jeudi, 18 h 30 – 21 h 30 · Nicolas Laurent

☐ **Un 2e cours**
+ 400 € par an · indiquez le 2e groupe : .....

VOTRE INSCRIPTION

520 € par an · 1 cours par semaine

Frais d'inscription inclus. Paiement en un seul versement, ou en 4 chèques étalés d'octobre à janvier.
Chèques à l'ordre de Carte d'Identité Artistique. Le premier cours d'essai est gratuit ; l'inscription est obligatoire pour y participer.

Nous vous contactons dès réception de votre demande d'inscription.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. **L'élève doit avoir 18 ans** au minimum au cours de l'année scolaire.
2. **Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée**, en fonction des places disponibles.
3. **Le paiement se fait obligatoirement à l'inscription** : 520 € par an pour un cours par semaine (un 2e cours : + 400 € par an), soit en un seul paiement (chèque ou espèces), soit en quatre paiements étalés d'octobre à janvier (4 chèques). Chèques à l'ordre de Carte d'Identité Artistique, 17 rue sous le Barri, 30650 Rochefort-du-Gard.
4. **Le premier cours d'essai est gratuit** et, pour y participer, l'inscription est obligatoire. Si vous ne souhaitez pas vous inscrire après ce premier cours, vos chèques vous sont rendus. Dès votre participation au 2e cours, votre inscription pour toute l'année est définitive.
5. Les coaches peuvent être remplacés occasionnellement par d'autres, selon le même programme pédagogique.
6. La direction se réserve le droit de renvoyer tout élève dont les absences ou les retards sont répétés, ou dont le comportement nuit au bon déroulement des cours, sans possibilité de remboursement.
7. Les élèves sont priés de respecter la propreté des locaux. La direction décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
8. **Sauf cas particulier** (hospitalisation, accident grave…), aucun remboursement n'est effectué.
9. **Droit à l'image** : en participant à ce cours, vous donnez votre accord au Jeu de l'Acteur pour diffuser les images et autres travaux visuels réalisés pendant l'année sur son site internet, ses réseaux sociaux et lors de la projection de fin d'année.

Date : ..... / ..... / .....

DATE

SIGNATURE · MENTION « LU ET APPROUVÉ »